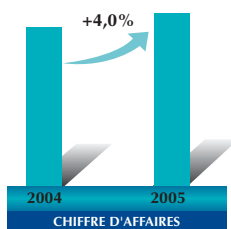


Résultats

au 31 décembre 2005

SOLIDES PERFORMANCES OPERATIONNELLES

Le Conseil d'Administration de la société AGMA LAHLOU-TAZI, réuni le 7 mars 2006, sous la Présidence de Monsieur Mohamed LAHLOU a arrêté les comptes au 31 décembre 2005, comme suit :



(en millions de dirhams)	2005	2004	Evolution 2005-2004
Chiffre d'affaires ⁽¹⁾	114,9	110,5	4,0%
dont Chiffre d'affaires direct	109,9	105,6	4,1%
Résultat d'exploitation	65,7	61,6	6,6%
Résultat avant impôt	68,3	63,2	8,0%
Résultat net	44,3	40,9	8,5%

⁽¹⁾ C.A = C.A direct (Commissions sur primes encaissées, nettes de TPS) + Commissions diverses

DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ

Dans un marché de l'assurance en pleine mutation, AGMA LAHLOU-TAZI a augmenté ses primes d'assurance émises de 1,5% pour atteindre 1 151,3 MDH.

Les encaissements des primes ont atteint 1 151,3 MDH, soit une progression de 5,4% par rapport à 2004. Les nouveaux délais d'encaissement mis en œuvre par les compagnies d'assurance n'ont pas eu un impact élevé chez AGMA LAHLOU-TAZI en raison de l'instauration d'une procédure rigoureuse de recouvrement depuis 2001 au sein de la société.

CROISSANCE DES RÉSULTATS ET DE LA RENTABILITÉ

Le résultat net s'élève à 44,3 MDH, contre 40,9 MDH en 2004. Cette croissance de 8,5% du résultat net est essentiellement due à la progression du résultat d'exploitation de 6,6%, qui a atteint 65,7 MDH.

La hausse du résultat d'exploitation s'explique principalement par :

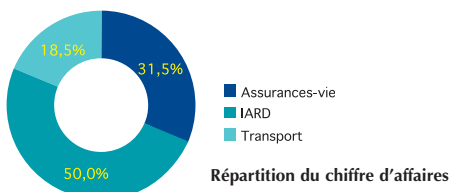
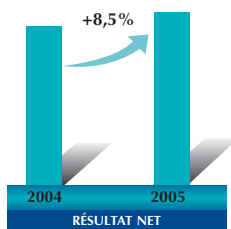
- la progression de 4% du chiffre d'affaires à 114,9 MDH, liée à la hausse des encaissements des primes
 - la baisse de 0,9% des charges d'exploitations à 52,4 MDH, en raison de la bonne maîtrise des charges
- Il en résulte qu'AGMA LAHLOU-TAZI affiche une rentabilité des capitaux propres de 48,9% contre 42,8% en 2004.

DIVIDENDE PAR ACTION DE 200 DH

Le Conseil d'Administration proposera au vote de la prochaine Assemblée Générale des actionnaires, le versement d'un dividende ordinaire de 200 DH par action au titre de l'exercice 2005, soit une distribution totale représentant près de 90,3% du résultat net.

PERSPECTIVES POUR 2006

En 2006, AGMA LAHLOU-TAZI prévoit de poursuivre son développement afin d'assurer une croissance durable de ses résultats. Ceci se matérialisera à travers deux chantiers stratégiques : nouvelle organisation orientée vers les clients et refonte du système d'information avec notamment le changement de l'application de courtage d'assurance et la mise en place du progiciel SAP Business One.



Répartition du chiffre d'affaires

Informations actionnaires

info@agma.co.ma

Relation Presse : Gihane El Hamouli
Relation Investisseurs : Jamil Sakout

AGMA LAHLOU-TAZI, Société du Groupe ONA

AGMA LAHLOU-TAZI, S.A. au Capital de 20 000 000,00 DH - Intermédiaire d'Assurances régi par la Loi n° 17-99 portant Code des Assurances - 1, City Park Center, rue Abderrahmane Sahraoui - 20 000 Casablanca
Tél. : 022 48 80 50 - Fax : 022 48 80 94/98